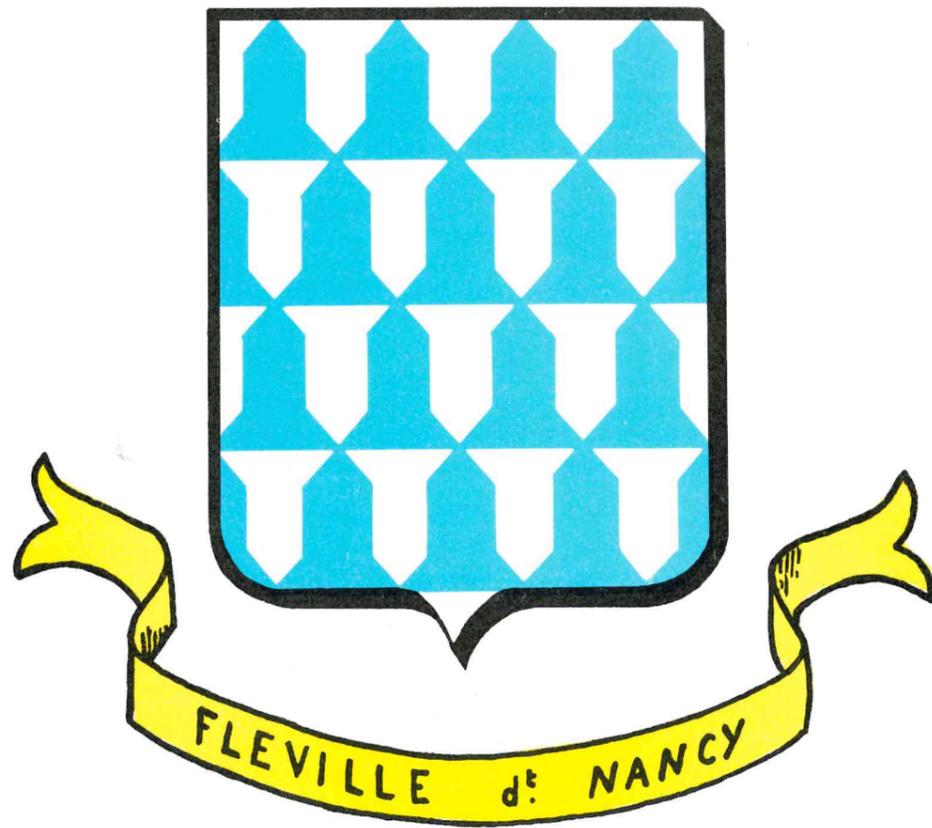


FLEVILLE-devant-NANCY

BULLETIN MUNICIPAL N° 44



JANVIER 1988

SOMMAIRE

Editorial du Maire	1 - 2
Administration Municipale	3
Etat Civil (Année 1987)	4 - 5
Renseignements utiles	6 - 7
Informations	8 - 9
Echos des Conseils Municipaux	10 à 12
Echos de la Cité	14
Les Ecoles	16 à 18
Bibliothèque Municipale	19
Travaux dans la Commune	20 à 22
L'Urbanisme	24
L'Environnement	26 - 27
Centre Communal d'Action Sociale	28 - 29
Le 3ème Age à FLEVILLE	30
La Manochante de FLEVILLE	32
Du côté des Sportifs	33
Fléville Loisirs	34 à 38
Association familiale	39 à 41
AS-Fléville Hand-ball	42
Page détente	44

Notre couverture : FLEVILLE en Hiver par D. AUBRY

D.A.N. Reprographie

Rédaction - Diffusion
Commission des Relations Publiques
Dépôt légal n° 215



EDITORIAL DU MAIRE

La fin de l'année, c'est toujours un moment propice pour un bilan.

Je pense que l'on peut parler de bilan positif, même si tout n'est pas parfait, nous pouvons nous montrer satisfaits dans plusieurs domaines, notamment dans celui de l'investissement et de la politique commerciale menée sur la zone industrielle.

Dans le domaine scolaire, la rentrée 87/88 a été marquée par la finition tant attendue par les enseignants et les parents, de la deuxième tranche de l'école primaire Jules Renard. Il reste donc à programmer la construction du préau et de l'école maternelle.

Une ombre au tableau apparaît néanmoins à l'Orée du Bois où les effectifs sont en baisse constante malgré l'apport d'enfants de l'extérieur. Les prévisions pour la rentrée 88/89 en témoignent.

Autre investissement cette année : la construction des ateliers communaux. En effet, il s'est avéré, avec les besoins croissant en matériels, que les bâtiments actuels n'étaient plus adaptés et que la solution la plus rationnelle passait par la construction de nouveaux locaux. De plus cette solution a l'avantage de libérer un terrain de 1000 m² bien situé dans le village. Cette construction est aussi la première sur la zone artisanale créée à notre demande par S.E.B.L. aménageur.

Après l'accord déterminant intervenu sur l'emplacement et le financement du futur échangeur pouvant être réalisé, à l'occasion du passage à 2x2 voies de l'autoroute A 330, la possibilité de raccordement électrique au réseau basse tension, la diffusion d'un dépliant publicitaire, la mise en place d'une signalisation tant sur la zone que sur autoroutes, 1987 aura été l'année de la relance et de la mise en valeur de la zone industrielle.

L'aspect positif de ces opérations s'est manifesté dès cette année, et nous nourrissons quelques espoirs pour les années à venir.

Espérons que ces nouvelles installations seront génératrices d'emplois et de revenus financiers pour notre Commune.

En ce qui concerne l'urbanisme, 1987 aura été une année d'intense activité avec l'étude du futur centre ville. Plusieurs solutions sont envisageables tant sur le plan financier que sur celui de l'environnement, et, lors de la concertation qui va être engagée après la présentation publique, des choix seront à faire, sachant que le projet dans l'état est équilibré financièrement.

Dans le domaine des Relations Publiques et Associatives, 1987 n'aura pas été sans un regain d'activités dû principalement aux premières bases d'un jumelage avec la Commune Allemande d'ARMSHEIM, projet qui devrait se concrétiser en 1988.

Comme vous le voyez, 1987 aura été un bon cru ; souhaitons que 1988 voit la concrétisation des investissements et projets dont les études sont déjà bien avancées.

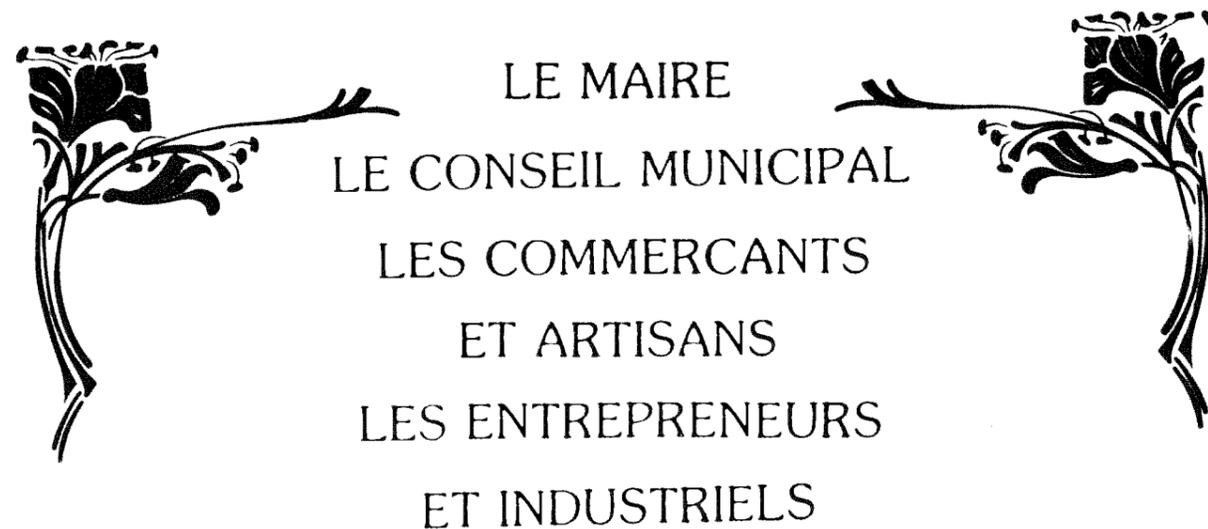
Tous mes Voeux de bonheur vous accompagnent pour 1988.

Jean LE BRASSEUR

Dans le souci constant d'améliorer la présentation et le contenu de ce bulletin, nous sommes heureux d'inclure à l'information quelquefois un peu austère, il est vrai, une page détente, qui nous n'en doutons pas sera accueillie avec satisfaction. Toujours dans le même souci, depuis plusieurs numéros déjà, nous essayons, en l'agrémentant de photographies, vous faire mieux vivre ou revivre les diverses manifestations dans la Commune, découvrir ou redécouvrir l'évolution et les changements de l'horizon de notre cité.

Espérant que vous trouvez un certain intérêt à la lecture de ce bulletin trimestriel, la Commission Relations Publiques vous présente ses meilleurs Voeux pour la nouvelle année.

La Commission Relations Publiques



**vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année**



ADMINISTRATION MUNICIPALE

M. Jean LE BRASSEUR, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 83.56.00.29)
M. Jean-Marie GIRARD, Premier Adjoint : 2, rue du Breuil (tél. 83.54.61.39)
M. Jean-Paul HENQUEL, Deuxième Adjoint : 1, rue du Château (tél. 83.54.65.18)
M. Alain BOULANGER, Troisième Adjoint : 22, rue des Tilleuls (tél. 83.54.89.01)
M. Michel MACAISNE : 12, rue du Paquis (tél. 83.54.93.83)
M. Jean-François PARNALLAND : 21, rue du Paquis (tél. 83.54.69.33)
M. Jean-Claude GURY : 33, rue Flaubert (tél. 83.55.54.05)
Mme Josette KOKOT : 8, rue Léon Ducret (tél. 83.54.73.74)
Mme Chantal COLLIN : 24, rue Baudelaire (tél. 83.51.38.03)
M. Jacques LESOURD : 16, rue des Tilleuls (tél. 83.54.62.48)
Mme Mathilde DERRIERE : 20, rue du Breuil (tél. 83.54.89.32)
M. Alain TALLEMENT : 12, rue Manet (tél. 83.51.16.83)
M. Claude BOURY : 7, rue Renoir (tél. 83.55.13.06)
M. Thierry de LAMBEL : Château de Fléville (tél. 83.54.64.71)
M. Henri CASSIN : 3, rue Renoir (tél. 83.55.10.02)
M. François SIDEL : 11, rue Corot (tél. 83.56.07.06)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 83.26.35.25)

Tous les jours (sauf le samedi) de 9h à 12h et de 15h à 18h

Heures d'ouverture de la Bibliothèque

Le Mercredi de 14 h à 16 h - Le Vendredi de 16h à 18h
Fermé pendant les Vacances Scolaires

Permanence du Maire et des Adjointes : sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Permanence du Bureau d'Aide Sociale :

1er Mercredi de chaque mois en Mairie de 17 à 18 h
ou sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie

Secrétaire Général : Mademoiselle Geneviève MARIOTTE

Personnel Administratif : Madame Catherine BOULANGER
Mademoiselle Régine CHURLAUD
Madame Marie-Thérèse VEGRO

Personnel Technique : Monsieur André LACAÏLLE
Monsieur Patrick MARCHAL
Monsieur Bernard ROUSSEAU

Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles : Madame Nicole COCHARD
Madame Michèle MATHIEU
Madame Françoise PARISSÉ

Agents de Service : Madame Irène ROEHN
Madame Séraphine SARRITZU
Mademoiselle Concettina SILVERII

ETAT CIVIL 1987

carnet rose

Aurélien	SOUDIER	le 04 Janvier
William	GERARD	le 20 Janvier
Nicolas	EISEN	le 25 Janvier
Honorine	MARCHAL	le 26 Février
Nathalie	MARTIN	le 06 Mars
Marie	RUER	le 07 Mars
Marion	POLI	le 08 Mars
Thomas	SCHUMACKER	le 10 Avril
Alexandre	MASSON	le 21 Mai
Joffrey	EGGIMANN	le 26 Mai
Jessica	MAROTTE	le 30 Mai
Anaïs	LALISSE	le 31 Mai
Aurélien	DUMET	le 31 Mai
Rosanna	KOCH	le 01 Juin
Jonathan	PANIER	le 03 Juin
Allan	VAIRELLES	le 19 Juin
Anne Laure	ROUSSEL	le 23 Juin
Alban	HOFFMANN	le 23 Juin
Elodie	CHOLLEY	le 06 Juillet
Sandy	TASSIN	le 15 Juillet
Nicolas	LAMBERT	le 19 Juillet
Margot	LABORDE	le 10 Août
Marc	SCHEIDER	le 25 Août
Fanny	MANET	le 22 Septembre
Rachdi	ELAJI	le 24 Septembre
Barbara	DEMARET	le 05 Octobre
Aloïs	KIRCHNER	le 09 Novembre
Alexandre	BRACQ	le 23 Décembre
Célia	VUILLEMARD	le 24 Décembre

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux de "bonne pousse" aux bébés.
Une prime de naissance de 60 F. est allouée aux nouveau-nés par la Commune ; s'adresser en Mairie.

carnet blanc

le 02 Mai	Olivier	DIETERLING	et Christine	DELHAYE
le 02 Mai	Richard	CRELEROT	et Sandrine	REBOULEAU
le 30 Mai	Patrick	MERLE	et Jeanne	LAFLEUR
le 06 Juin	Pascal	LANGLOIS	et Evelyne	RENKES
le 20 Juin	Franck	SERVOISE	et Corinne	BRESSON
le 20 Juin	Thierry	MICHEL	et Véronique	FRANCOIS
le 01 Août	Pascal	MARTIN	et Sylvie	HAMMER
le 07 Août	Patrick	LUXEUIL	et Isabelle	ANTOINE
le 08 Août	Michel	JACQUERAY	et Jeannine	THOUVENIN
le 29 Août	Hervé	MOUGEL	et Michèle	BATHELIER
le 19 Septembre	Jean-Marc	HERBETH	et Nathalie	COLLIN
le 14 Novembre	Eric	BENDA	et Carcuela	DE PAOLIS
le 19 Décembre	Didier	STEINER	et Nicole	HERBETH

A ces nouveaux couples, nous renouvelons nos voeux de bonheur.

carnet de deuil

le 04 Janvier	Mme Marguerite	CAVE Epouse SAUNIER
le 14 Février	M. André	AMOS
le 27 Avril	M. Jacques	EGGIMANN
le 17 Mai	Mme Pierrette	CERVA PEDRIN
le 03 Septembre	Mme Paule	DELACROIX Veuve LE BIEZ
le 07 Septembre	M. Jules	PEUREUX
le 20 Septembre	M. Raymond	DIEBOLD
le 04 Octobre	M. Henri	BIHLER
le 16 Novembre	Mme Marie-Jeanne	VELTIN Epouse HENQUEL
le 24 Décembre	M. Laurent	FUHRMANN

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie.



ASSURANCES
GENERALES DE FRANCE

AGENCE DE NANCY-LORRAINE

Yann DANIEL
Agent Général
95, rue Saint-Georges
B.P. N° 81
54002 NANCY CEDEX

TOUTES ASSURANCES :

automobile habitation vie
loisirs entreprise maladie retraite
épargne responsabilités commerce
assistance risques divers etc.

LES AGF C'EST AUSSI UNE COMPLÉMENTAIRE
MALADIE A PRIX TRÈS COMPÉTITIFS
MERCİ DE ME CONSULTER POUR TOUS VOS
PROBLÈMES D'ASSURANCE ... AU 83.37.08.86

RENSEIGNEMENTS UTILES

ECONOMIE ET FINANCES

Trésorerie Principale de Vandoeuvre - Recette municipale de Fléville : Hôtel de Ville, rue de Parme - 54500 Vandoeuvre-les-Nancy, tél. 83.55.05.53. Permanence en Mairie de Fléville annoncée par voie de presse et affichage.

Inspection des Impôts : Centre des Impôts de Nancy Sud-est, Cité administrative, Bâtiment H, rue Sainte-Catherine, Nancy (tél. 83.36.40.10).

Cadastre : Centre des Impôts Fonciers "Les Nations", Vandoeuvre (tél. 83.55.48.10)

SERVICES DE SECURITE

Sapeurs-Pompiers de Fléville : Chef de corps : M. MALGRAS (tél. 83.51.50.80)

Service des Pompiers de Nancy : tél. 18

Gendarmerie de Ludres : Rue du Bon Curé, Ludres (tél. 83.54.04.51)

Centre Anti-Poisons : Nancy (tél. 83.36.36.36)

Service Continuité des soins : Médecins de garde (tél. 83.37.24.24)

SANTE ET SERVICE SOCIAL

Assistantes sociales : Mlle Myriam MUNIER - Au village le premier mardi du mois de 9h. à 10h. à la Mairie ; à Ludres tous les mardis de 14h. à 15h. au Centre Médico-Social, rue du Bon Curé (tél. 83.54.95.32 et 83.54.92.98).

Mme Catherine HEDRICH - Secteur "Orée du Bois" - Permanences à Heillecourt, immeuble Fujita, Placé de la République (tél. 83.56.58.06) le mardi de 10 h. à 12 h. et le jeudi de 16 h. à 18 h. (sauf la première semaine du mois).

Infirmières : Mme FROMENT, Melle MARCHAL, 3 rue du Puits, Fléville (tél. 83.54.66.81)

Médecins : Dr. JOLY, 28 rue du Breuil (tél. 83.54.87.60)
Dr. DELBERGUE, 31 rue du Château (tél. 83.26.34.09)

Dentiste : Mlle GRANDJEAN, 1 rue Léon Ducret (tél. 83.26.37.04)

Pharmacie : Mme SIAUD, Rue du Château, Fléville (tél. 83.54.65.80)

Puéricultrice : Mme NICAISE, Centre Médico-Social de Ludres tél. 83.54.92.98)

CULTE

Culte catholique : M. l'Abbé GEORGES, Curé de Fléville (tél. 83.54.64.39)

SERVICES DIVERS

District de l'Agglomération Nancéienne : 4 rue Albert 1er, Villers-les-Nancy (tél. 83.28.53.65)

E.D.F. Nancy-Sud : 30 rue Lucien Galtier, Laneuveville-devant-Nancy (tél. 83.51.43.20)

P.T.T. : 6 place Ferry, Ludres (tél. 83.54.72.79) ouvert du Lundi au Vendredi de 8 h. à 12 h. - 15 h. à 18 h., le samedi de 8 h. à 12 h.

Correspondant de presse Est Républicain : M. Henri CASSIN, 3 rue Renoir (tél. 83.55.10.02)

Ramassage des ordures ménagères : les lundi et jeudi, à partir de 5 h.

Transports : Autobus C.G.F.T.E. (tél. 83.40.29.65). Vente de carnets de tickets en Mairie aux heures d'ouverture et au BAR-TABAC - Place du Monument.

Eau : Société d'Aménagement Urbain et Rural (S.A.U.R.) - Z.I. de Ludres (tél. 83.26.32.10)

ASSOCIATIONS LOCALES

Association sportive : Président, M. Jean DUCRET (tél. 83.54.71.73)

Anciens Combattants : Président, M. Michel GIRARD (tél. 83.54.69.28)

Personnes du Troisième âge : Président, M. Robert PARIZOT (tél. 83.54.63.09)

Association Familiale : Président, M. Alain TALLEMENT (tél. 83.51.16.83)

Fléville-Loisirs : Président, M. Henri CASSIN (tél. 83.55.10.02)

Chasseurs : Président, M. André HABERER (tél. 83.51.59.64)

Club Philatélique : Responsables M. Joseph KOKOT (tél. 83.54.73.74)
M. Daniel SCHWEBEL (tél. 83.51.42.68)

Tennis-Club : Président, M. Bernard LOUBINOUX (tél. 83.54.74.29)

Ensemble vocal "La Manonchante" : dirigé par M. Jean-Jacques GRIESSER
(Tél. 83.54.65.42)

Présidente, Mme VERGES (tél. 83.51.20.21)

Comité de Parents F.C.P.E. : Président, M. Jacques FRANÇAIS (Tél. 83.54.63.88)

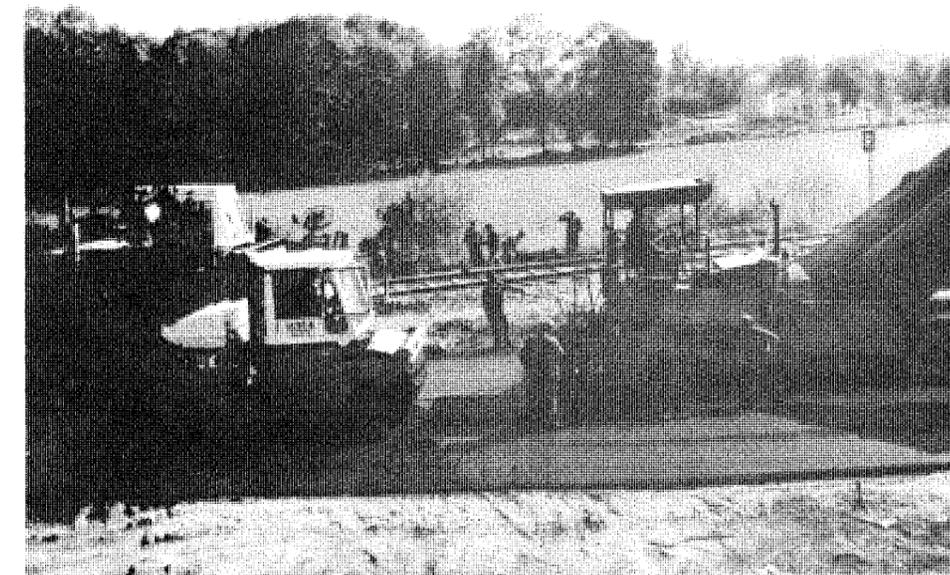
Comité de Parents P.E.E.P. : Présidente, Mme Chantal MANET (tél. 83.54.72.61)

Association pour la Promotion et la Gestion de la Restauration Collective à FLEVILLE :
Président, M. Jacques FRANÇAIS (Tél. 83.54.63.88)

S.R.D.E.

Chantiers mobiles de concassage
Travaux routiers - Carrières

Société
routière
et de
dragages
de l'Est



Siège social :
CHARMES-SUR-MOSELLE

INFORMATIONS

ATTENTION :

Nouveau numéro de téléphone de la Mairie, dorénavant composer le
83.26.35.25

Ramassage des objets hétérogènes - Année 1988

Vendredi 12 Février ramassage à partir de 4 heures du matin,
Vendredi 20 Mai sortir les objets la veille au soir.
Mercredi 17 Août
Mercredi 23 Novembre

Recensement Militaire - Année 1988

Les jeunes gens nés en Octobre - Novembre - Décembre de l'année 1970 sont priés de se faire recenser en Mairie en Janvier 1988.

Don du sang

La collecte du 6 Décembre 1987 est de 59 dons, parmi lesquels 6 nouveaux donneurs, mais 10 dons de moins au total.
Nous lançons un appel pour les prochaines collectes : dates à noter.

Vendredi 3 Juin 1988 Mairie de 16 h. à 17 h. 30
Groupe Scolaire Orée du Bois
de 18 h. à 19 h. 30

Vendredi 2 Décembre 1988 Mairie de 16 h. à 17 h. 30
Groupe Scolaire Orée du Bois
de 18 h. à 19 h. 30

Vacances scolaires 87-88

Suite à une confusion dans les zones, les vacances annoncées dans le bulletin d'Octobre dernier sont erronées. Voici les dates exactes :

Hiver : du jeudi 11.02.88 après la classe au lundi 22.02.88 au matin
Printemps : du vendredi 01.04.88 après la classe au lundi 18.04.88 au matin
Été : du jeudi 30.06.88 après la classe au Mardi 06.09.88 au matin

Régularisation du recensement complémentaire de la population

Lors du recensement complémentaire effectué en 1985, une population fictive avait été prise en compte portant sur les pavillons en construction. Aujourd'hui la régularisation est faite, la population réelle de notre Commune est de 2 813 habitants.

Vente d'assiettes et d'autocollants du blason de FLEVILLE

La Commission Relations Publiques fait savoir qu'il reste des assiettes et des plats à cake numérotés de Sainte-Anne. S'adresser à la Mairie où les prototypes sont exposés dans une vitrine dans le hall d'entrée.

Des autocollants du blason de FLEVILLE pouvant être apposés sur les voitures sont mis en vente au prix de 5,00 F. à l'épicerie place du Monument.

Les illuminations dans la Commune

Des retards indépendants de notre volonté dans la livraison des matériels ne nous ont pas permis d'être prêts pour la Saint-Nicolas. De plus, des problèmes de tension ont provoqué des désordres au niveau de l'éclairage public, nous le regrettons et ferons le nécessaire pour éviter que cela ne se reproduise. Cela dit, un nouvel effort a été fait cette année encore au village, mais aussi et surtout à l'entrée de l'Orée du Bois autour du Rond Point de l'Europe.

Malheureusement, une fois de plus, nous déplorons des actes de vandalisme et justement au Rond Point de l'Europe où, dès le premier jour, bon nombre d'ampoules ont été cassées. Il paraît que des jeunes bien intentionnés s'entraîneraient au tir à la carabine sur les ampoules. "Sans commentaire".

Lutte contre le bruit et la divagation des animaux

Vu le nombre croissant des personnes se plaignant du non respect des consignes parues maintes fois dans ce bulletin, il a été décidé de prendre un arrêté. Le contenu et la date d'entrée en vigueur vous seront communiqués ultérieurement, au plus tard dans le bulletin d'Avril 88.
Il faut savoir que lorsque cet arrêté sera effectif tout contrevenant sera verbalisé.

MARTINE

une COIFFURE...

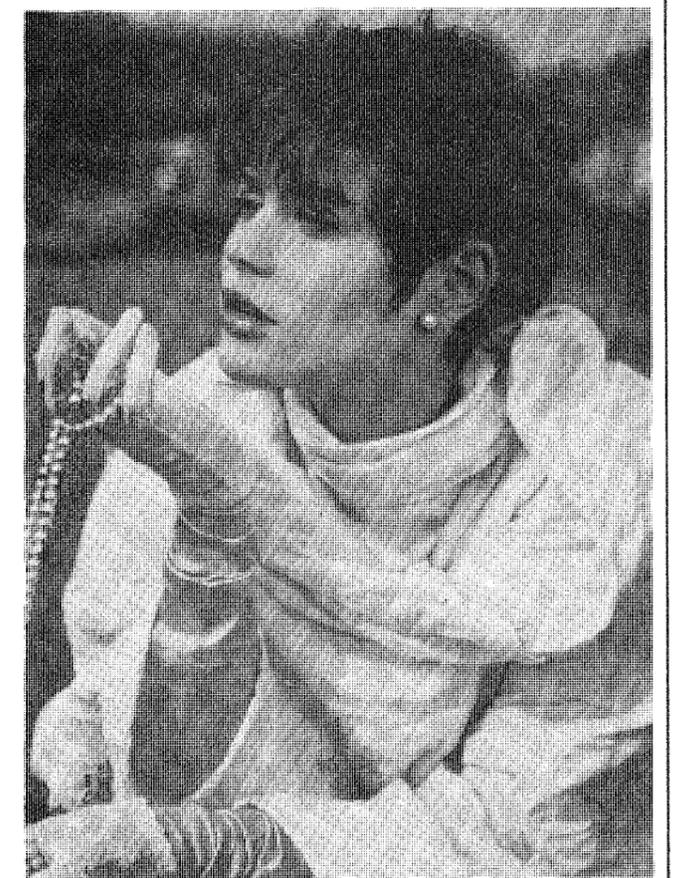
une COULEUR...

un STYLE...

à deux pas de chez vous

Parking facile

13, rue Patton
54410 LANEUVEVILLE-Dt-NANCY
Tél. 83.51.28.41



SEANCE DU 23 OCTOBRE 1987

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1987

Le budget supplémentaire 1987 de la commune est financé par l'excédent d'exploitation de l'exercice 1986 pour 309 000 Francs et par quelques annulations de crédits sur des opérations d'investissement excédentaires, réduites ou annulées pour 54 000 Francs.

En dépense, il comprend d'abord des ajustements nécessaires pour les dépenses de fonctionnement (79 000 F.) et pour certains programmes d'investissement (174.000 F.) parmi lesquels figurent l'école Jules Renard, la publicité pour la zone industrielle et différents travaux dans les bâtiments communaux.

Les opérations les plus significatives inscrites en investissement au budget supplémentaire comprennent :

- Une inscription complémentaire, d'ailleurs prévue dès le budget primitif 1987, pour le centre technique communal dont les locaux sont en cours de construction sur la partie artisanale de la zone industrielle de Fléville Sud.

- Une première inscription pour la construction du préau scolaire du village qui se situera en prolongement du groupe scolaire primaire Jules Renard et fera la jonction entre celui-ci et la future école maternelle.

Pour équilibrer l'ensemble du budget, un emprunt de 100 000 F. a été prévu.

CESSION DE TERRAIN A LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide : l'acquisition des parcelles Section AB n° 210 p et 28 p, propriété de Madame MORET, 31 rue Léon Ducret pour le franc symbolique ; que les frais de bornage et de notaire auxquels cette cession donne lieu seront supportés par la Commune.

DESAFFECTATION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LE BATIMENT MAIRIE

Considérant que les locaux scolaires du bâtiment Mairie ne sont plus utilisés depuis la rentrée de septembre par l'Education Nationale, compte tenu de l'ouverture de la 2ème tranche du groupe scolaire Jules Renard, le Conseil Municipal décide que les locaux concernés seront désaffectés et que la Commune en reprendra pleine et libre disposition.

NOUVELLE NUMEROTATION DE VOIRIE

La localisation des nouvelles constructions nécessite un nouveau numérotage des maisons. La continuité de la numérotation ne peut être respectée dans les rues suivantes : Rue de Ludres - du Château - du Puits - Chemin de la Woëvre - Ruelle du Bas du Village.

Le Conseil Municipal considère qu'il y a lieu de donner suite à la mesure proposée, souhaite qu'une étude approfondie soit soumise au Maire pour qu'il puisse prendre un arrêté pour le numérotage des maisons.

REGULARISATION DU RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE - REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR ET DU CONSEILLER TECHNIQUE

A la suite du recensement complémentaire de 1985, le résultat enregistré comportait une majoration du nombre d'habitants par la prise en compte d'une population fictive.

La régularisation de ce recensement est à effectuer. Un agent recenseur nommé par le Maire est à rémunérer, ainsi que les frais de déplacement et de mission du Conseiller Technique désigné par l'I.N.S.E.E.

Le Conseil Municipal fixe la rémunération de l'agent recenseur comme suit : somme forfaitaire par logement ou immeuble en construction : 7,00 F et s'engage à rembourser à l'I.N.S.E.E., les frais du Conseiller Technique.

DEMANDE DE RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE LUDRES - MISSIONS DE SECURITE PUBLIQUE

Vu les résultats du dernier recensement complémentaire portant la population à 2 813 habitants, la proportion importante de la population âgée de 5 à 18 ans ; considérant l'incontestable efficacité de la Brigade de Gendarmerie de Ludres, que la circonscription dépendant de la Brigade représente plus de 60 000 habitants, que les nombreuses tâches administratives à assumer sont au détriment des missions de sécurité publique ; le Conseil Municipal estime indispensable de mener une réflexion sur le rapport entre l'effectif et la circonscription où la Brigade exerce son activité ; demande dans la situation actuelle, un renforcement de l'effectif et des moyens de la Brigade de LUDRES.

ATELIER DE TOURNAGE ET SCULPTURE SUR BOIS JOUETS ET MEUBLES (créations et réparations)

A. Moyaux

4, rue de Nabécor - 54000 NANCY
24, rue du Breuil - 54710 FLÉVILLE

Tél. 83.35.58.27
Dom. Tél. 83.54.93.04

FABRICATION SUR DEMANDE

Ouvert le samedi

RM 005 566 79 54

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 1987

Séance consacrée au règlement des affaires courantes (sans grand intérêt) sauf :

CONVENTION P.I.L. (Programme d'Insertion Locale)

Dans le cadre des mesures d'aide aux chômeurs de longue durée, des Programmes d'Insertion Locale (P.I.L.) ont été institués par décret ministériel du 3 Avril 1987.

Ces mesures intéressent les chômeurs ayant épuisé leurs droits aux allocations ASSÉDIC et bénéficiant actuellement de l'allocation de solidarité spécifique versée par l'Etat.

Ces personnes peuvent être employées à des travaux répondant à des besoins collectifs (travaux administratifs, animation, protection de la nature et de l'environnement, etc...) leur statut est similaire à celui des T.U.C. Sur proposition de la commission du personnel, le Conseil Municipal autorise le Maire à conclure une convention avec l'Etat pour la prise en charge de deux stagiaires P.I.L. ; fixe l'indemnité représentative de frais à la charge de la Commune à 750 F. pour 120 heures par mois.

L'Etat maintient au stagiaire le versement de l'allocation de solidarité.

VIAFRANCE équipe la France

Terrassements • Assainissements • VRD
Routes • Aérodrômes
Ensembles Sportifs
et de Loisirs

Travaux Publics
Travaux Privés

VIAFRANCE 

50 agences dans vos régions

Agence de Nancy - Z.I. impasse Clément-Ader - B.P. 74 - 54710 LUDRES.
Tél. 83.54.84.46 - Télex : VIANAN 850016 F



Climatel

Chauffage industriel
Climatisation
Pompes à chaleur
Ventilation grandes cuisines
Équipements sanitaires

50, boulevard du 26^e-R.I.

54000 NANCY

☎ 83.35.48.52

NOUVEAU
PERMIS BATEAU

le permis
de conduire
une nécessité !

PERMIS AUTO-MOTO

Auto-École PILOTE

66, rue de la République - JARVILLE

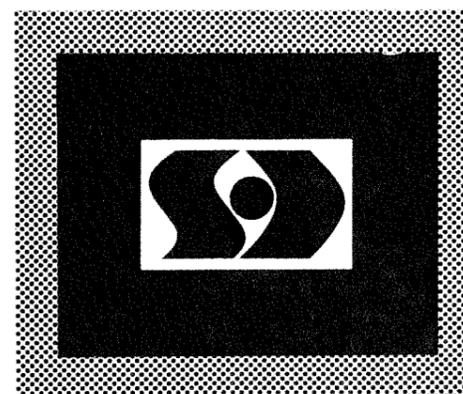
Renseignez-vous - Crédit possible

Toutes FORMATIONS

RENSEIGNEZ-VOUS :

Tél. : 83.56.89.90

*Une ambiance jeune et dynamique
vous y attend !*



entreprise générale
d'électricité

saunier duval

Agence de NANCY - 12, rue de Regniéville
Direction régionale - 83.32.23.79

S.O.H.M. S.A.

4, rue Galtier
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
Tél. 83.51.56.72

Matériaux de construction

Bois

Carrelage

Sanitaire

Peintures bâtiment

Produits spéciaux

Isolation

Panneaux

Route nationale R. N. 4
Canal de la Marne au Rhin



LA SAINT-NICOLAS A FLEVILLE

Comme chaque année Saint-Nicolas est passé à FLEVILLE.

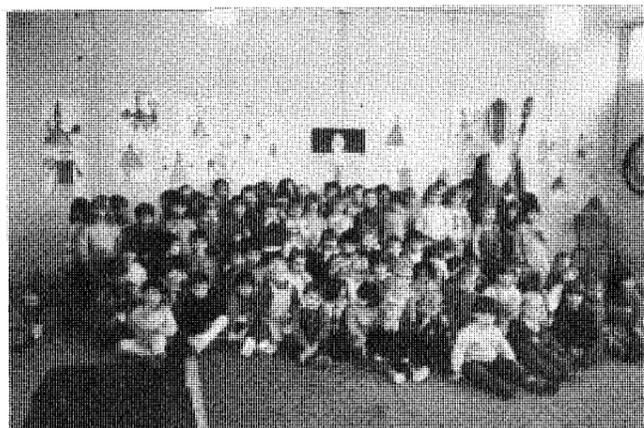
- Mardi 1er Décembre, ils étaient nombreux, enfants et parents, à saluer le passage de Saint-Nicolas lors du défilé dans les rues de la Commune organisé par FLEVILLE LOISIRS. Père Fouettard était là lui aussi, mais comme à FLEVILLE il n'y a que de gentils petits enfants, Saint-Nicolas leur a distribué des friandises.

- Le lendemain tous ces enfants se sont retrouvés sous le préau de l'école de l'Orée du Bois pour le Mercredi récréatif offert par FLEVILLE LOISIRS avec le concours de la Municipalité. M. CASSIN a animé cet après-midi avec au programme : dessins animés, jeux, goûter, tout cela en présence du bon Saint-Nicolas.

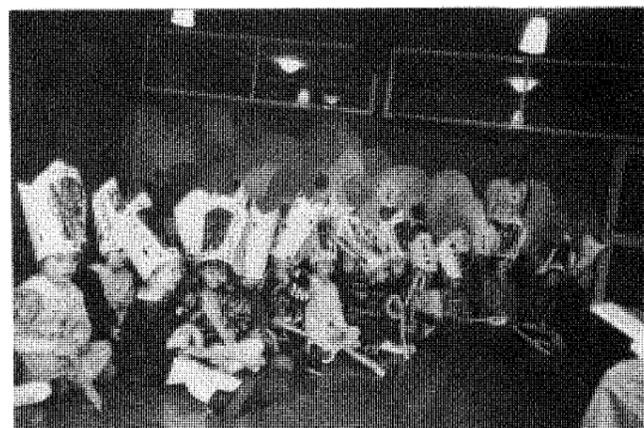
- Vendredi 4 Décembre pour la Municipalité, le Saint Patron accompagné de Mrs MACAISNE et BOULANGER rendait visite au charmants bambins des écoles maternelles.

Pour sa venue, tous ces petits avaient préparé de beaux dessins ou confectionné de jolies mitres. Saint-Nicolas très sensible et touché par ces attentions, pour les remercier, a offert à chacun d'eux un magnifique livre illustré et des bonbons.

A l'année prochaine Saint-Nicolas.



Les enfants de la Maternelle du Centre



Les enfants de la Maternelle de l'Orée du Bois

VOS ESCALIERS SUR MESURES!
 Aménagements de cuisines
 Fenêtres et portes (devis gratuit)



menuiserie Ducret
 FLEVILLE-devant-Nancy
 Tél. 83.54.66.09

SOCIETE
LORRAINE
CHARBONNIERE

charbons - fuel
ramonage des cheminées
entretien et installation
des chaudières

2, rue Lucien-Galtier
 54410 Laneuveville-devant-Nancy
 ☎ 83.51.24.70



Jean-Pierre
PARIZOT

PAREY-SAINT-CESAIRE
 54330 VEZELISE

Tél. 83.26.95.29

- COUVERTURE (tuiles - ardoises)
- ZINGUERIE
- CHAUFFAGE
- SANITAIRE

CHAULASSEL

agent servicemaster



21, place des Vosges
 54000 NANCY
 ☎ 83.32.29.21

Tous revêtements de sol et murs,
moquettes - Entretien

CADEAUX

LISTES DE MARIAGES
 QUINCAILLERIE

MUNIER

Tél. 83.51.49.56

51, rue de la République
 54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE



LES ECOLES

1988 devrait être une année de changement, dans le domaine scolaire :

En primaire

La baisse des effectifs ressentie dès la rentrée de septembre 1987, à l'Orée du Bois, devrait se traduire par une suppression de poste à la rentrée 1988 (44 élèves actuellement scolarisés, répartis dans trois classes, 46 élèves prévus pour 1988). Sauver une classe sera difficile.

C'est pourquoi, dès à présent, enseignants, parents et élèves réfléchissent ensemble sur le devenir de cette école, essayant d'éviter une dégradation des conditions de travail pour les élèves.

A Jules Renard, au contraire, une hausse très sensible nous laisse prévoir l'ouverture d'une sixième classe pour la rentrée 1988 (140 à 145 élèves). Nous avons demandé cette ouverture à l'Inspection académique.

En maternelle

Changement également puisque 1988 devrait voir démarrer la construction d'un préau mixte primaire - maternelle et d'une nouvelle école maternelle à quatre classes. Ainsi donc, si quelques problèmes d'humidité auxquels nous essayons de remédier (pose de grilles de ventilation, aération sous les planchers) inquiètent encore quelques parents, qu'ils sachent que bientôt leurs enfants seront accueillis dans de meilleures conditions. Patience !

A l'Orée du Bois, deux classes continueront à fonctionner.

Sécurité

Il a été décidé, à l'unanimité, en conseil d'école, d'interdire l'accès aux voitures dans la rue Jean Royer, ceci afin d'éviter qu'un enfant ne se fasse renverser.

La Commission Scolaire

ELECTIONS DES COMITÉS DE PARENTS

- Ecole Primaire Jules Renard

	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
<u>P.E.E.P.</u>	Mme Louise BOYER M. Michel TROTOT Mme Ellen MICHEL	Mme Andrée HUSSON M. Bruno MANET Mme Christine VALLEINS
<u>F.C.P.E.</u>	M. Michel POIRSON Mme Jocelyne LECOINTRE	Mme Jocelyne APPFEL M. Georges CREUSAT

- Ecole Maternelle Jules Renard

	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
<u>P.E.E.P.</u>	M. Didier RENEUX	M. Bruno MANET
<u>F.C.P.E.</u>	Mme Josette TROMBINI Mme Monique SCHINDLER	M. Jean-Luc BLIN-LACROIX Mme Bernadette MARCHAL

- Ecole Primaire de l'Orée du Bois

<u>F.C.P.E.</u>	M. Jacques FRANCAIS Mme Nadia DUCHET Mme Martine GREGOIRE	Mme Chantal DAGUET Mme Evelyne SALVAN
-----------------	---	--

- Ecole Maternelle de l'Orée du Bois

<u>P.E.E.P.</u>	M. Jean-Paul HOUSELLE	
<u>F.C.P.E.</u>	Mme Annick MORNIROLI	M. Alain ROUSSEL

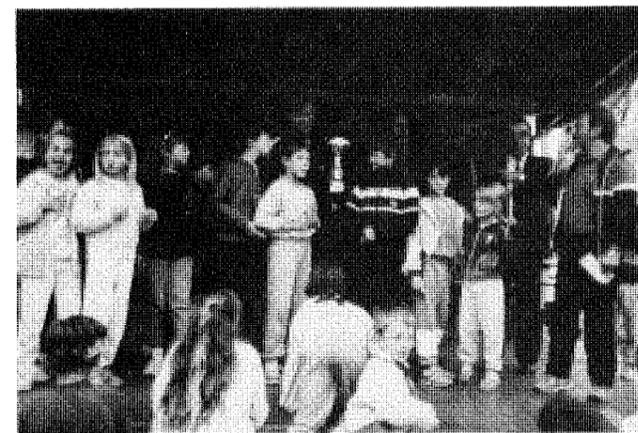
ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Au cours de l'année scolaire, les enfants des écoles sont sollicités par la Municipalité, les associations, à l'occasion de diverses manifestations. Durant le premier trimestre de l'année scolaire, ils étaient présents au cross organisé par FLEVILLE LOISIRS, et, comme chaque année d'ailleurs, à la Cérémonie Commémorative du 11 Novembre.

- Pour le Cross, FLEVILLE LOISIRS a institué le Challenge des Ecoles. En la circonstance, les deux groupes scolaires étaient présents.

La forte participation de chacun d'eux prouve l'intérêt que portent les enfants pour ce genre de manifestation que ce soit garçons ou filles, adeptes de la course à pied ou non, c'est avec beaucoup de conviction qu'ils ont bouclé le parcours.

A la remise des prix, la joie et l'allégresse régnaient sur le podium lorsque chaque représentant des écoles s'est vu remettre le trophée des mains de M. le Maire



Remise du trophée à M. GIGANT pour l'école Jules Renard.

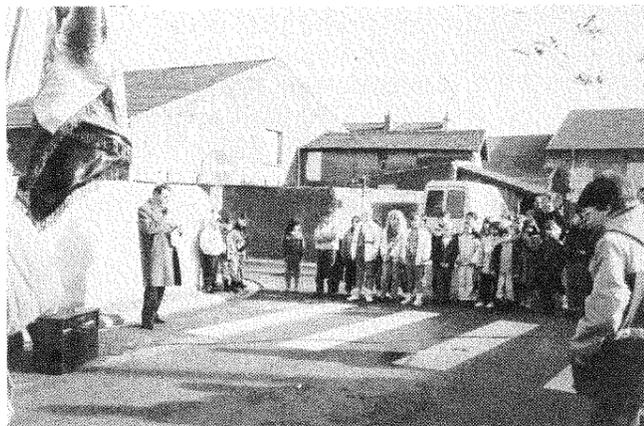


La joie des enfants après la remise du trophée à Mme VERMION pour l'école de l'Orée du Bois.

- Pour la Cérémonie Commémorative du 11 Novembre, ils sont sollicités pour l'appel aux morts et l'interprétation de la Marseillaise.

Sans leur présence, cette cérémonie n'aurait plus la même signification à FLEVILLE, car c'est une habitude fort appréciée des Anciens Combattants qui se perpétue.

Pour marquer notre attachement, depuis cette année et pour l'avenir, au même titre que les adultes, ils sont invités au vin d'honneur offert en Mairie à l'issue de la Cérémonie.



Les enfants attentifs au discours de M. le Maire à la Mémoire des victimes des guerres.



L'interprétation de la Marseillaise dirigée par M. VEYS.

POUR L'ACHAT
ET LA RÉPARATION
DU MATÉRIEL D'ENTRETIEN
DE VOTRE JARDIN
ET DE VOS PELOUSES

Les établissements

MICHEL JABOT

Zone industrielle - 54710 LUDRES
Tél. 83.54.62.80

sont à votre service



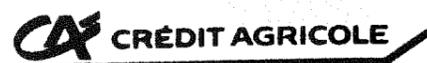
A VOTRE SERVICE, PRÈS DE CHEZ VOUS

49, Grande-Rue
HEILLECOURT

du mardi au vendredi : 15 h à 18 h
le samedi : 9 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h

13, avenue Paul-Doumer
VANDŒUVRE
du lundi au vendredi

Centre Commercial "Les Nations"
VANDŒUVRE
du mardi au samedi



Le bon sens en action



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Installée provisoirement depuis son ouverture dans une pièce au 1er étage de la Mairie, la bibliothèque vient de changer de local et est réinstallée depuis le 15 Novembre dans l'ancienne salle de classe au rez-de-chaussée. Son accès est désormais facile pour les handicapés et les personnes âgées, il s'effectue par la porte à droite du bâtiment.

Beaucoup plus spacieuse et claire, cette pièce permet de dégager de grands espaces pour les enfants des écoles (comme en témoigne la photo ci-dessous) et une meilleure vision des volumes présentés.

L'évolution des locaux suit celle des adhérents, de plus en plus nombreux à consulter les ouvrages. La fréquentation des scolaires renforce encore le nombre des lecteurs, c'est pourquoi tout sera fait pour améliorer l'éventail de lecture.

La Commission Bibliothèque



dans un nouveau cadre

Salon Michel

3, rue Viriot - 54410 LANEUVILLE-DT-NANCY

Messieurs,
Michel VANNIER vous propose
ses nouvelles
COUPES INAC

- **COUPE INAC**
Shampooing, coupe, baume, laque
- **BRUSHING**
Shampooing, baume, laque

Essayez sa nouvelle **MINI-VAGUE**, frisés ou légèrement assouplis, vos cheveux selon vos goûts.

Téléphonez au **83.51.56.99**

et prenez rendez-vous : 3 coiffeurs à votre disposition
EGALEMENT COUPES CLASSIQUES ET AU RASOIR



TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Parmi les travaux budgétés en début d'année, certains sont terminés, d'autres sont en cours.

Groupe Scolaire Jules Renard (Programme subventionné)

Le groupe Primaire Jules Renard est terminé. Cinq salles de classe sont en service, la sixième est actuellement mise à disposition de la garde périscolaire. La salle Jules Renard est utilisable, bien que la cuisine ne soit que partiellement équipée. Nous souhaitons pouvoir dégager une somme suffisante au budget 1988 pour l'aménager totalement.

La plus grande partie de la cour est réalisée, elle sera terminée avec la construction du préau.

Le coût de cet important programme se décompose comme suit :

1ère tranche : Deux salles de classe plus les annexes pour 0,94 million de Francs non subventionné.

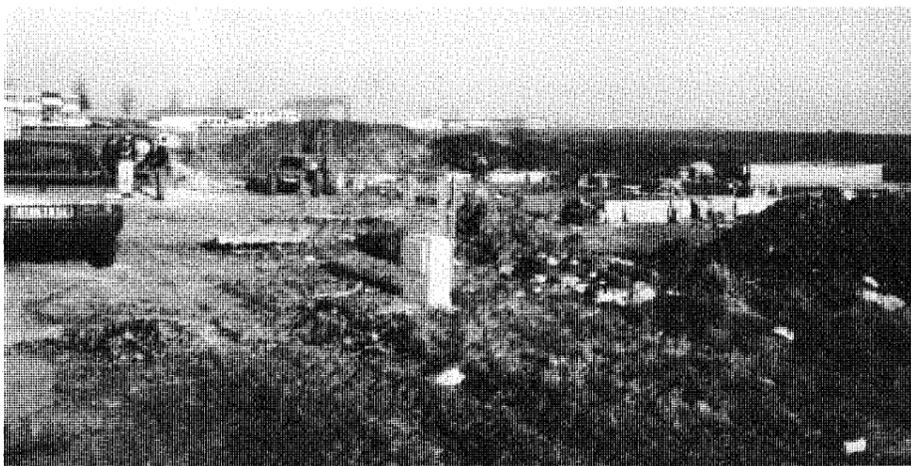
2ème tranche : Quatre salles de classe, la salle polyvalente, le matériel d'équipement et la cour pour 1,87 MF dont 0,74 MF de subvention.

Soit coût global 1ère et 2ème tranche : 2, 81 MF dont 0,74 MF de subvention.

Ateliers Communaux (Programme subventionné)

Les locaux devenant trop exigus et mal adaptés, vont être déplacés et remplacés par de nouveaux locaux en cours de construction rue Gustave Eiffel à la zone industrielle.

La décision d'implantation à la zone a été prise pour dynamiser la zone artisanale récemment créée. Il semblerait que cette décision soit porteuse, car de nouvelles sociétés vont s'installer prochainement tant sur la zone artisanale que sur la zone industrielle.



Chantier Ateliers
Communaux

Les travaux en cours
à la zone Artisanale.

Mairie (Programme subventionné)

- Remplacement de dix fenêtres et volets dans les bureaux.
- Peinture, papiers peints dans un bureau et montée d'escaliers.
- Pose de moquette dans deux bureaux.

Presbytère (Programme subventionné)

- Rénovation du sol de la salle-à-manger. Remplacement du parquet usé par une dalle béton recouverte d'un carrelage.
- Changement de la porte d'entrée côté jardin.

Groupe Scolaire "Orée du Bois"

- En primaire : Peinture du préau, de la montée d'escaliers et d'une salle de classe.
- Suite et fin de la pose d'éléments béton formant la clôture du groupe.

Cimetière (Programme subventionné)

Crépi du mur d'enceinte de l'ancien cimetière du village qui en avait grand besoin.

Trottoirs

Comme tous les ans, une tranche de travaux est effectuée. Cette année, ce sont des parties des rues du Château, du Breuil, Gounod, Pasteur, et Berlioz qui ont été réalisées en enrobés.

De plus, la création d'un mur de soutènement rue Léon Ducret pour permettre l'élargissement et l'aménagement du trottoir dans la partie située face au chemin des Canards,



Trottoir rue du Breuil au Village



Trottoir rue Gounod à l'Orée du Bois

Fossé "Orée du Bois"

Le fossé en bordure de l'Orée du Bois a été aménagé en éléments préfabriqués béton, afin d'éviter de graves dégâts à la chaussée toute proche, qui, par le processus de l'érosion commençait à s'affaisser et même à se fissurer par endroits